

G RAINS DE SAGESSE

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Université 
de Montréal

Les anciens sous leur baobab ont renoncé à faire la guerre, à participer aux grandes chasses ou à danser des nuits complètes au son des tambours. Ils se souviennent, racontent, donnent leur avis et distribuent leur sagesse par petits grains. Il nous semble que cela nous convient bien.

Retraite et retraités

Tout le monde en parle : « les baby-boomers s'en viennent », « les fonds de retraite ne sont pas suffisamment capitalisés et les finances publiques sont en danger », « les syndiqués montent aux barricades », « ne touchez pas à notre fonds de retraite », « il faut obliger les salariés », « il ne faut pas obliger les salariés », « il ne faut surtout pas obliger les entreprises »...

Je crois que l'APRUM est bien placée pour jouer un rôle dans ce grand débat de société. Un débat qui nous touche directement bien sûr et qui touche également nos enfants et nos petits-enfants. Nous sommes des universitaires; notre métier est de réfléchir, de faire comprendre et, au besoin,

d'intervenir. L'APRUM regroupe des spécialistes de toutes les disciplines et probablement de toutes les tendances; nous avons certainement ce qu'il faut pour réfléchir et intervenir au besoin.

En outre, notre fonds de retraite a été bien conçu, bien capitalisé et bien géré. Il a vraiment bien traversé la dernière crise. Merci Jacques St-Pierre, merci l'APRUM, merci l'UdeM.

Je travaille depuis quelques années avec M. Claude Béland sur un comité d'éthique. C'est un retraité que je trouve bien sage et bien actif. Je suis heureux qu'il ait accepté de réfléchir avec nous dans nos Grains de Sagesse sur le sujet de la retraite, du vieillissement actif et de ce que nous nous préparons comme société pour les générations à venir.

Les mois qui viennent vont être intéressants.

Jacques Boucher

Le vieillissement actif

En 2011, au Québec, la première cohorte des baby-boomers a atteint 65 ans. Ce fut l'occasion de ré-animer le débat sur le vieillissement de la population et de rappeler que, dans une quinzaine d'années, le quart des habitants du Québec d'aujourd'hui aura atteint l'âge reconnu de la retraite. L'occasion aussi de réaliser que le croquis de l'ancienne pyramide de la démographie du Québec changeait de forme. D'une large base

de jeunes, d'un centre plus étroit et d'une pointe faite d'une minorité d'ânés, voilà que se dessine plutôt un cylindre avec un tiers de jeunes à la base, un tiers d'adultes au centre et en haut, un tiers d'ânés – dont l'expectative de vie atteint désormais 79 ans pour les

hommes et 81 ans pour les femmes. Un progrès spectaculaire puisqu'au début du XXe siècle, l'expectative de vie était plutôt de 49 et 51 ans! Désormais, la vie compte trois périodes : vingt ans d'études, 40 ans de travail et plus de 20 ans de retraite! Ce départ massif de travailleurs à la retraite non seulement entraînera une diminution du bassin potentiel de la main-d'œuvre, mais cause déjà des maux de tête aux gestionnaires des régimes de retraite, les calculs actuariels n'ayant pas prévu un développement si durable des temps de la retraite! Ajoutons à cela une arrivée des jeunes sur le marché du travail insuffisante à combler les besoins de main-d'œuvre. Selon Statistiques Canada, la population âgée de 18 à 64 ans annoncera une baisse dès 2013, au Québec.



Comme solution, on pense à l'immigration. Dans la deuxième moitié des années 1990, moins de 30 000 immigrants s'établissaient annuellement au Québec

SOMMAIRE

1. Retraite et retraités
1. Le vieillissement actif
3. Pollution bibliographique
4. Services de santé
6. Les collègues publient

et quelque 40 000 depuis quelques années. Encore là, une démarche insuffisante. Le gouvernement veut bien relever la cible progressivement à 55 000 ou 60 000, mais c'est plus facile à dire qu'à faire. D'autant plus qu'il ne suffit pas d'atteindre les cibles, encore faut-il assurer la rétention des nouveaux arrivants sur une longue période. Or, l'expérience de la rétention n'est pas convaincante. Au contraire. Au fil des ans, plusieurs immigrants se déplacent vers d'autres provinces, notamment l'Ontario, ce qui contribue à maintenir le solde migratoire interprovincial en déficit. L'immigration, en somme, risque de ne pas être une solution rassurante.

Faut-il espérer une hausse de la fertilité des femmes? Au Québec, ce taux est passé de 1,5 à 1,7 alors que le taux de remplacement de la population est à 2,1. En cela, le Québec accompagne les tendances actuelles dans le monde. Jadis, les grandes familles comptaient plus d'une dizaine d'enfants; désormais, une famille de deux enfants est déjà remarquée et une famille de trois enfants se définit comme une grande famille. Le taux de fertilité en Angleterre est de 1,6, en Allemagne de 1,3, en Italie de 1,2 et en Espagne, de 1,1... Les 31 pays de l'Union européenne se satisfont d'une fertilité de 1,38, du moins selon les chiffres de 2007. Or, selon des études, aucune culture n'a jamais inversé ce processus d'un taux de fertilité de 1,9 ou moins. À un taux de 1,3, il faudrait 80 à 100 ans pour inverser les tendances.

Actuellement, dans ces pays, la population totale ne diminue pas cependant, grâce à l'immigration, particulièrement musulmane. Ceux qui prétendent que la laïcité domine le monde nouveau ignorent la progression remarquable des musulmans sur tous les continents. En France, par exemple, le taux de fertilité de la femme d'origine française est de 1,8 tandis qu'elle est de 8,1 chez les familles musulmanes! D'ailleurs, selon des démographes, la religion musulmane, grâce à ce taux de fertilité, sera la religion dominante dans le monde d'ici une dizaine d'années. Dans le sud de la France, traditionnellement une des zones du monde où il y avait le plus d'églises, il y a actuellement plus de mosquées. Et dans ce coin de pays, 30 % des enfants de 0 à 20 ans sont musulmans.

Les défis sont grands : défi de survie de l'identité des peuples; défi de main-d'œuvre, bien sûr, mais aussi défi pour les régimes de retraite de respecter leurs engagements envers leurs retraités. Défi pour la nation québécoise de faire entendre sa voix à l'intérieur d'une fédération où il est déjà minoritaire. De toute évidence, une seule solution sera insuffisante. Il faudra miser sur une série de moyens, dont le principal sera de repenser le monde et

sa capacité de « mieux vivre ensemble ». Vivre ensemble autrement, d'abord localement avant d'espérer la manne utopique d'un marché libre déjà pleinement occupé par les puissances du capital. Oui, il faut penser, localement, à un monde nouveau. Et d'ici là, on peut penser à l'augmentation de la fertilité, à l'âge normal de retraite laquelle concorderait partiellement avec l'allongement de l'espérance de vie des retraités, ou encore à l'encouragement à une vie de travail plus longue, etc.

Il faut repenser le monde de demain. À cet égard, l'expérience des aînés – surtout les plus instruits – peut jouer un rôle déterminant. Alors qu'on parle de vivre ensemble autrement, de produire autrement, de consommer autrement, de gouverner l'État autrement, déjà plusieurs aînés, majoritairement actifs et en bonne santé (à peine 5 % des aînés sont locataires des CHLSD) contribuent déjà spontanément à inventer des idées nouvelles. Comme président d'Innov'Âge, un groupement qui encourage la participation des aînés à la vie active, je peux en témoigner. Un simple article ne suffit pas à décrire les nouvelles et nombreuses initiatives mises en place par des aînés conscients de la nécessité de leurs contributions. Par exemple, pensons au mentorat. Mentorat d'affaires, ou mentorat au soutien aux orientations professionnelles pour des étudiants, soutien à la préparation de thèses, soutien à la pratique de techniques diverses, soutien psychologique, etc. grâce à une relation gratuite fondée sur un engagement libre et volontaire des aînés, basée sur la confiance et le respect mutuel. On compte actuellement des mentors dans la plupart des régions du Québec et les résultats sont probants, surtout dans le secteur du mentorat entrepreneurial. Ces expériences démontrent clairement que la répartition « cylindrique » des générations impose d'elle-même l'intergénérationnel. Désormais, les aînés, dans la marche vers un monde meilleur, sont les égaux de la cohorte des adultes et de celles des jeunes.

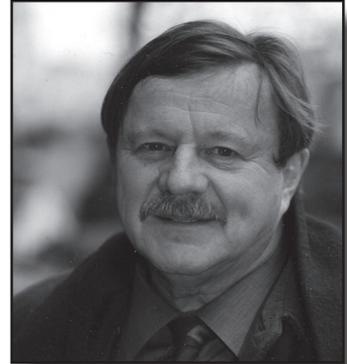
Des gouttes d'eau, me direz-vous, face à la lourdeur des défis. Mais, à mon avis, des gouttes d'espoir puisqu'elles sont riches. Elles se nourrissent de l'expérience des aînés et surtout démontrent qu'en misant sur la cohorte des aînés, la société peut compter sur une main-d'œuvre intelligente, expérimentée... et généreuse.

Claude Béland

Risque élevé de pollution bibliographique

Lorsqu'un jeune entame sa carrière professorale, personne ne le prévient des risques élevés de pollution bibliographique qui nuisent à sa santé scientifique et à celle de son milieu. Bien au contraire, on va l'inciter à en faire élever ce taux en publiant beaucoup et rapidement. Un premier contrat de professeur adjoint ne laisse guère plus de deux ans pour allonger sa bibliographie. On ne réfléchit jamais aux conséquences néfastes de cette politique pour le jeune chercheur et pour la mission scientifique de l'Université. Le premier critère, lui dira-t-on, est la qualité qui se vérifie par le nombre d'articles parus dans des revues avec comité de lecture. La liste canonique de ces revues existe pour la plupart des disciplines. Utile pour l'administration du personnel enseignant et pour le classement des universités à l'échelle canadienne ou planétaire, curieusement la notion de revue avec comité de lecture n'a aucune pertinence pour le chercheur. Et je le regrette, car j'aurais tellement moins à lire si je me limitais aux articles parus dans de telles revues. Malheureusement, il n'est pas rare que je considère comme fondamental un article publié dans des actes de colloque ou autre recueil tellement confidentiel qu'il faut m'adresser au prêt entre bibliothèques. Comme chercheur, j'estime être le seul compétent pour juger si un article est bon ou mauvais, sans égard au lieu de publication. Mais pourquoi le mode institutionnel d'évaluation de la qualité des travaux diffère-t-il radicalement de celui qui préside en recherche ? L'impératif de publier exerce une influence très structurante sur la carrière scientifique. Le jeune chercheur astucieux va identifier les pistes vite rentables. Il m'est moi-même arrivé de conseiller de privilégier telle orientation plus susceptible d'enrichir rapidement un dossier. Pourtant, je savais qu'il y avait peu à faire à long terme sur cette question. Choisir un sujet difficile, mais plus riche scientifiquement, ou s'engager sur une voie qui ne donnera des résultats qu'après plusieurs années ne sont recommandables qu'après avoir atteint le rang de titulaire. La nécessité de publier en quantité apprend également au jeune chercheur à saucissonner sa matière en plusieurs articles, au mépris de la synthèse, à publier prématurément, lorsqu'il a touché un bon filon, à varier d'article en article la présentation des mêmes résultats. A-t-on déjà pensé comment se présenterait un dossier de promotion ou de demande de subvention, si tous les articles répétant plus ou moins la même chose comptaient pour un seul ? Heureusement, personne dans l'Université ne se sent autorisé à appliquer une

telle mathématique; il est moins compromettant d'additionner que de soustraire. Soustraire implique un jugement sur la valeur scientifique des travaux. L'aspect le plus pervers du système est sans doute d'axer l'évaluation sur la production plutôt que sur la réception. Pourtant, plus important que publier, c'est d'être lu, et surtout d'influencer le développement de sa discipline. Un article jamais lu n'a d'existence que dans le *curriculum vitae* de l'auteur. Mais l'impact d'une publication est ardu à mesurer. On peut tenter de l'apprécier par le nombre de citations en s'en remettant aux différents *citation index*. Mais l'outil ne permet pas d'évaluer si l'article est cité au titre de la « revue de la littérature », ou parce qu'il a inspiré la recherche de celui qui le cite. L'Université ne dispose d'aucun mécanisme pour apprécier l'influence scientifique effective de ses chercheurs.



Enfin, si l'Université avait le souci d'une saine gestion du savoir, elle s'interrogerait sur l'impératif de publier en abondance qui provoque actuellement une véritable pollution bibliographique. Par exemple, l'activité des quelque 9 000 professeurs des universités québécoises doit être responsable de la publication d'au moins 18 000 articles par an. À la grandeur de l'Amérique du Nord et de l'Europe, ces chiffres doivent atteindre le million. À un niveau plus restreint, j'ai calculé la croissance des publications dans mon domaine, les études médiévales. Un peu avant et après la dernière Guerre mondiale, on compte environ 5 000 articles ou livres par année, ce nombre atteint 7 300 en 1960, 10 800 en 1970, 20 000 en 1980, 25 000 en 1990, 35 000 en 1995 et 45 000 en 2000, 39 000 en 2005 (voir : http://opac.regesta-imperii.de/lang_en/). Tout chercheur peut apprécier les effets négatifs de cette pollution bibliographique du point de vue de son travail. Il est clair que même dans un champ de recherche un peu pointu, on ne peut plus tout lire. Il s'ajoute à cela le temps perdu à lire des articles qui se répètent plus ou moins. On oublie trop souvent que publier, c'est hypothéquer le temps de ses collègues. Très clairement, on s'achemine, si on n'y est pas déjà, vers une sorte de balkanisation du savoir. Toutes ces questions apparaissent totalement absentes des préoccupations planificatrices de l'Université. Dominée et entraînée par le spectre de la productivité, peut-être devrait-elle enfin constater comme Horatio dans Hamlet (I, 4) : « Something is rotten in the state of Denmark ».

Serge Lusignan

De quelques mots sur ma fréquentation des services de santé offerts à la population

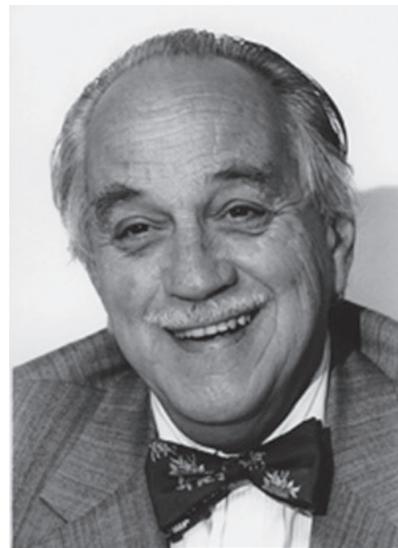
Le temps qui passe, et les dommages qu'il cause au support « physique » de la vie, m'ont fourni l'occasion – à vrai dire je ne la cherchais pas – de prendre contact avec l'un ou l'autre des moyens dont dispose la population pour contrer les effets de la « maladie ».

Je ne traite, tout d'abord, que du Service ambulancier comme moyen d'introduction du « patient » (bénéficiaire) directement dans le milieu hospitalier. Ce Service ambulancier, au moment où une décision doit être prise quant à l'« endroit » où conduire le « patient », consulte un système d'affectation particulier lequel dispose de l'information la plus pertinente possible. Le choix effectué l'est en fonction des meilleurs renseignements disponibles au moment où la décision doit être prise.

Le « patient » est introduit, au « Service d'urgence » de l'hôpital choisi par le personnel technique (et ou médical) des ambulanciers en cause; cet échange est aussi nourri que possible étant donné les renseignements disponibles. L'urgentologue de l'hôpital – ou l'équipe qui en tient lieu (infirmière, infirmier, externe, résident...) – procède rapidement à l'examen du « patient », statue sur le diagnostic approprié et à la mise en œuvre des moyens les plus susceptibles d'apporter la correction jugée

nécessaire.

Mon expérience personnelle, fort instructive quant à la variété des situations qui se sont présentées : cautérisation de la muqueuse nasale suite à une hémorragie, chirurgie d'urgence pour extraire un caillot qui avait réussi à obstruer l'artère fémorale (droite) bloquant de ce fait toute circulation sanguine dans le membre en cause.



Le processus, qui va de l'examen de la condition du patient jusqu'à l'application des moyens jugés les plus appropriés pour son bénéfice, est respecté dans lequel priorités sont données aux mesures à prendre pour aider le « patient » dans son cheminement vers la santé. J'ai constaté que le Comité médical – formé du grand patron, de résidents, d'infirmières ou du personnel subalterne – joue un rôle prépondérant quant aux dispositions relatives à la santé du « patient ».

Le retour « à la maison » – pour le patient et pour la personne responsable de l'encadrement de ce dernier dans son « milieu » habituel – est très généralement facilité par l'aide que le CLSC (Centre local de services communautaires) peut apporter. L'expérience que j'ai vécue personnellement à ce sujet mérite un éclairage complémentaire fort utile dans les circonstances.

Suite page 5

Grâce à une liaison établie entre l'hôpital – fréquenté par le bénéficiaire – et le CLSC de son « quartier », une collaboration s'établit vite dont l'objectif est de faciliter au bénéficiaire l'utilisation des moyens les plus susceptibles de retrouver sa « pleine santé ». Très tôt, un protocole est établi entre les deux établissements selon lequel sont clairement définies les responsabilités assumées par le personnel des deux établissements.

Le rôle de complémentarité que le CLSC est appelé à jouer est tout d'abord de fournir – ou d'aider à fournir au bénéficiaire – les éléments (mobiliers surtout) indispensables : lit d'hôpital; adaptation du siège de la toilette; marchette; fauteuil roulant; banc facilitant utilisation de la baignoire; etc. Parallèlement, diverses catégories d'aides sont apportées au bénéficiaire par le personnel technique, ou de compétence médicale, (nutritionniste, physiothérapeute, etc.).

L'aide technique urgemment requise (le cas échéant) telle : l'irrigation de la « sonde » urinaire – ou même le remplacement de ladite sonde – peut être apportée par le personnel du CLSC suite à l'appel qui y est logé. Ce fut le cas ou, en pleine nuit, une infirmière du CLSC est venue « remplacer » la sonde défectueuse.

La vie quotidienne à l'hôpital, notamment pour le bénéficiaire, est régie par les impératifs coutumiers : arrivée et départ des groupes de

personnel en cause (médical, paramédical, auxiliaire, etc.) selon la plage horaire de la journée (8h à 16h; 16h à minuit, minuit à 8h) chacun s'absorbant dans son rôle propre avec le patient (température corporelle; prise de sang; mesure des principaux indicateurs : pression artérielle, pourcentage d'oxygène dans le sang, etc.).

J'ai particulièrement noté l'accueil bienveillant du bénéficiaire par le personnel en cause. À ce point de vue, je n'ai aucune critique à formuler.

Des services plus spécifiques touchant, notamment, la nutrition, l'insuffisance cardiaque, etc. ont été mis sur pied et confiés à certains centres hospitaliers tels l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Jacques St-Pierre

Les collègues publient...

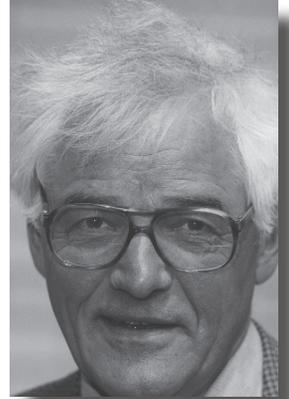
L'événement de la rentrée automnale est sans contredit la magistrale biographie de Gaston Miron par Pierre Nepveu : *Gaston Miron. La vie d'un homme*. (Boréal 2011, 900 p.)

Une « biographie consacrée à ce personnage plus grand que nature » qu'était Gaston Miron, premier poète québécois à avoir droit à des funérailles nationales. L'intérêt de ce livre tient moins à la vie, plutôt difficile et longtemps misérable, de cet homme qui se tenait toujours « à la frontière du réel et de la fiction, de l'homme vrai et du comédien » (p. 183) qu'au portrait de toute une génération qui fut aussi la nôtre, celle qui a connu la grande noirceur duplessiste et la Révolution tranquille et, pour plusieurs, la transformation d'une « passion religieuse » et d'une « soif de justice » en « des pensées politiques de gauche » (p. 366). Miron a incarné de manière exemplaire toutes ces transformations, ce que Nepveu résume dans une belle formule : « le grand récit mironien, qui est aussi un grand récit du Québec moderne » (p. 526).

Notre université a joué un rôle majeur dans ce destin, grâce au regretté Georges-André Vachon, mais aussi au poète Jacques Brault, celui qui prononça en 1966 une conférence au titre marquant : « Miron le magnifique ». Brault vient lui-même de publier au Noroît un essai intitulé *Dans la nuit du poème* (50 p.) Un petit livre dense où il tente de définir la poésie, la sienne bien sûr, mais à travers une réflexion nourrie par la vaste érudition du grand médiéviste qu'il a été.

Le livre de Guy Durand, *La culture religieuse n'est pas la foi. Identité du Québec et laïcité* (Éditions des oliviers 2011, 148 p.) présente un dossier bien étoffé en rapport avec la question des « accommodements raisonnables », (c'est le titre du chapitre V) mais aussi une défense des valeurs

chrétiennes qui ont marqué l'histoire du Québec, ce qui l'amène à ce cri d'alarme : « Il y a des civilisations qui meurent. Serons-nous les fossoyeurs de la nôtre? » (p. 84). C'est clairement le juriste plutôt que le théologien qui écrit ce livre dont une phrase pourrait résumer la thèse principale : « Qui prend pays doit en accepter les règles et la culture identitaire. » (p. 120). Or (c'est le sens du titre), la culture religieuse fait partie intégrante de l'identité québécoise : une affirmation à laquelle, il me semble, Miron lui-même aurait souscrit.



C'est aussi à l'évolution récente de la société québécoise (mais en des termes fort différents) que s'intéresse Jacques Henripin dans son plus récent ouvrage au titre un peu dérangentant : *Ma tribu. Un portrait sans totem ni tabou* (Liber, 162 p.). Le démographe ne s'intéresse guère à la religion, non plus qu'au nationalisme (qui l'ennuie) et il préfère parler de Canadiens français plutôt que de « nation québécoise ». Résolument fédéraliste, Henripin récuse le point de vue alarmiste de certains souverainistes qui croient l'avenir du français menacé. « Jacques Henripin, malgré tout, aime sincèrement sa tribu », écrivait le « souverainiste de gauche » Louis Cornellier, suggérant peut-être que tout est dans ce « malgré tout »...

Du « récit mironien » à l'ouvrage d'Henripin, on note une constante : c'est toujours de l'évolution récente du Québec qu'il s'agit et ce Québec vieillit! Le psychiatre et psychanalyste Arthur Amyot nous en parle à sa façon, lui qui signe avec René Des Groseilliers un ouvrage intitulé *Vivre avec un proche qui vieillit* (Bayard, 168 p.) Un ouvrage qui s'adresse, bien sûr, à ceux qu'on appelle les « aidants naturels » et dont le rôle consiste à aider un proche « à accepter ses limites et faire face aux réalités de la vie associées à son âge » : tout le problème est là et il n'est jamais simple!

Jean Cléo Godin

P.S. J'allais oublier : Jean Cléo Godin vient aussi de faire paraître un court récit intitulé *Le destin d'Anastasia* (Del Busso éditeur, 104 p.) Il me glisse à l'oreille qu'Anastasia, c'était le prénom de sa mère...

INFORMATION

Courrier électronique : aprum@assoc.umontreal.ca; téléphone : (514) 343-7635

Équipe de rédaction : Jacques Boucher, Jean-Robert Derome, Jean Cléo Godin

Site Web de l'APRUM : <http://www.APRUM.UMontreal.CA>

Courrier : APRUM, Université de Montréal, C.P. 6128, succ. Centre-ville, Montréal, H3C 3J7

Infographie : Jean-Robert Derome

Note : les textes n'engagent que la responsabilité des auteurs

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec - Février 2012